

## Présentation du Plan Charente Vélo en Pays Ruffécois

### Le vélo en Charente : une histoire qui se construit

En 2006, le Conseil Général adopte le plan "Charente vélo", initié en 2004 par la création de l'itinéraire principal du Plan. Ce déploiement va permettre la création d'un réseau cyclable structurant, matérialisé grâce à une signalétique dédiée. Essentiellement basé sur des voies partagées et des voies vertes, il représente aujourd'hui près de 450 km. Ce tour de la Charente permet de parcourir les quatre coins du département par des routes pittoresques à **faible trafic pour une circulation en voie partagée**.

Réseau cyclable structurant défini avec l'aide des associations cyclistes du territoire, il traverse le Pays Ruffécois de Nanteuil en Vallée à Vars en passant par Ruffec, Verteuil, Mansle, Saint Amant de Boixe. Cet itinéraire a été matérialisé par une signalétique propre : panneau vert et blanc



*Exemple d'un panneau signalétique de l'itinéraire structurant*

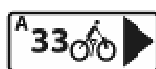
Dès 2007, en Charente, les véloroutes forment un « grand huit » de part et d'autre du département. Ces itinéraires ont spécialement été sélectionnés pour leur faible trafic routier.

### L'objectif du Conseil Général : 37 boucles cyclables d'ici 2012

Cette couverture homogène du territoire permettra de visiter près de 350 communes sur les 404 que compte la Charente. Chaque boucle dispose d'une fiche descriptive qui recense le lieu de départ, les niveaux de difficulté et les lieux remarquables. Ces fiches sont disponibles auprès des offices de tourisme et sont également téléchargeables sur les sites : [www.cg16.fr](http://www.cg16.fr) et [www.lacharente.com](http://www.lacharente.com). Les différents circuits bénéficient d'une signalétique, d'une cartographie, d'un Relais Information Service (RIS).

Chaque boucle est composée de trois tracés : boucle familiale, boucle découverte, boucle exploration, respectivement appelées A, B et C :

<b>33A</b>	<b>Circuit famille</b>
longueur : 7,9 km très facile	
<b>33B</b>	<b>Circuit découverte</b>
longueur : 34 km facile	
<b>33C</b>	<b>Circuit exploration</b>
longueur : 60 km difficile	



*Explication du panneau : nous sommes donc sur la boucle locale 33 et sur le circuit famille noté A*

## 6 boucles en Pays Ruffécois entre 2008 et 2010

Le maître d'ouvrage pour la mise en place des boucles locales sur le territoire est donc le Conseil Général. L'objectif de ce dernier est de réaliser deux boucles par an sur chaque Pays. Ces boucles locales proposent de découvrir notamment l'ensemble du Pays Ruffécois « à vélo », puisque les tracés traversent chaque communauté de communes du territoire.

6 boucles cyclables ont été **définies par les acteurs locaux (élus et clubs) du cyclisme en Pays Ruffécois.**

- 31 : boucle de Ruffec
- 32 : boucle de Villefagnan
- 33 : boucle d'Aigre
- 34 : boucle de Mansle
- 35 : boucle de Montignac
- 36 : boucle de St Angeau

Voici la planification pour le Pays Ruffécois sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil Général:

2008	Territoire concerné	2009	Territoire concerné	2010	Territoire concerné
<b>Aigre</b>	<i>Cdc Pays d'Aigre</i>	<b>Villefagnan</b>	<i>Pays de Villefagnan</i>	<b>Mansle</b>	<i>Cdc Pays Manslois</i>
<b>Ruffec</b>	<i>Cdc de Ruffec &amp; Cdc 3 Vallées</i>	<b>Montignac</b>	<i>Cdc de la Boixe</i>	<b>Saint Angeau</b>	<i>Cdc Pays Manslois</i>

La première boucle de chaque Pays est financée intégralement par le Conseil Général.

Pour les 5 autres boucles locales, le Conseil Général a financé 50 % du coût, les autres 50% étant financés pour 30% dans le cadre de la priorité du Pays « Développement Sportif » du CRDD (contrat Pays – Région) et les 20 % restant à charge des collectivités territoriales concernées.

Les boucles cyclables sur le Pays Ruffécois ont été inaugurées entre juin 2008 et juillet 2010 (portant le nombre total de boucles sur le département à 24).